



France 3

NON À LA RÉGIONALISATION À MARCHÉ FORCÉE !

Sur le papier, le projet de régionalisation de France 3 est alléchant. Mais en voulant l'imposer à marche forcée, malgré la crise sanitaire, la direction prend le risque de le faire échouer.

Après les tranches supplémentaires à flux tendu, à 11h53 et 18h53, la direction nous impose, dès le 25 janvier 2021, un nouvel allongement du temps d'antenne, à partir de 18h30. A moyens constants, sans budget supplémentaire et avec moins de salariés.

On ne peut pas nous demander encore plus, surtout en pleine urgence sanitaire, physiquement et psychologiquement épuisante. Les départs non remplacés, dans le cadre de la rupture conventionnelle collective, aggravent encore la situation.

La mise en place d'ateliers dits « de réflexion » est un échec. Et pour cause : organisés en partie pendant les vacances scolaires et sans ligne directrice, ils ont même été souvent boycottés. Un vernis consultatif. La crise sanitaire ne saurait favoriser des échanges constructifs et aboutis sur cette question cruciale. Le timing n'est pas bon. La direction de France télévisions doit le reconnaître et modifier le calendrier.

Pour faire aboutir le projet, nos dirigeants prétendent s'appuyer sur de nouvelles écritures, de nouveaux métiers, et sur l'utilisation d'UTS (unités de tournage avec smartphones). Chimères ! L'obstacle reste le manque de moyens, quels que soient les outils mis en œuvre. De plus, le travail seul au détriment du travail en équipes de reportage est contraire aux engagements pris dans l'accord d'entreprise France Télévisions et l'assurance d'un travail en mode dégradé.

Nous redoutons une régionalisation « low cost », où il nous faudra remplir les cases vaille que vaille. La pression supplémentaire sera encore plus insupportable pour les antennes qui disposent de moins d'effectifs que les autres.

Pour le SNJ, la régionalisation à marche forcée affaiblirait notre offre éditoriale, aux yeux de nos téléspectateurs, soucieux d'une information de proximité et de qualité. Nous demandons une pause et une vraie concertation sur ce projet, afin qu'il ne soit pas mortifère pour France 3.

Le SNJ a toujours dénoncé l'accord sur la rupture conventionnelle collective. Cet accord prévoyait, outre la suppression d'un millier d'emplois, un paragraphe sur la régionalisation qui se révèle être une sucrerie empoisonnée.

Paris, le 5 novembre 2020

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28



@SNJ_FTV



Snj.ftv